

Le mot de la Présidente

L'année a été marquée par des transformations profondes des politiques publiques de l'emploi et de l'insertion, avec la mise en œuvre progressive de la loi pour le plein emploi. Cette réforme structurelle redéfinit les contours de l'accompagnement, renforce les logiques de coordination territoriale et positionne les Missions Locales comme des partenaires pleinement intégrés au sein du nouvel écosystème, aux côtés de France Travail, Cap Emploi, les différents services publics pilotés par l'État ou les collectivités locales (régions, départements, bloc communal...). Elle représente une opportunité forte : celle de valoriser notre expertise et notre rôle spécifique auprès des jeunes.

Dans ce contexte mouvant, notre Mission Locale a su faire preuve de réactivité. Grâce à l'engagement de l'équipe, nous avons poursuivi notre mission de service public auprès des jeunes de 16 à 25 ans, en maintenant une exigence claire : proposer un accompagnement global, individualisé et de proximité.

Notre ancrage territorial demeure un pilier essentiel. Grâce à nos sites et permanences, nous garantissons un accès facilité à nos services, au plus près des jeunes et des réalités locales. Cette proximité nous permet, de repérer les publics les plus éloignés, de développer des réponses adaptées aux besoins du territoire, de renforcer les liens avec les acteurs locaux.

Fidèles à notre ADN, nous avons poursuivi une approche globale intégrant l'ensemble des freins rencontrés par les jeunes : emploi, formation, mobilité, logement, santé, citoyenneté, autonomie. Les dispositifs d'accompagnement renforcé ont permis de sécuriser les parcours et d'apporter des solutions concrètes et durables.

Au-delà des dispositifs, des chiffres et des cadres institutionnels, notre cap reste inchangé : accompagner les jeunes, leur permettre de trouver leur place, de construire leur avenir et de devenir des acteurs à part entière de notre société.

Investir dans la jeunesse n'est pas seulement une nécessité sociale : c'est un choix stratégique et une responsabilité collective. Dans un contexte où les transitions écologiques, économiques et sociales s'accélèrent, nous avons plus que jamais besoin de leur énergie, de leurs compétences et de leur engagement.

La qualité de notre action repose sur la solidité de nos partenariats. Cette année encore, nous avons renforcé nos coopérations avec les collectivités territoriales, les services de l'État, les acteurs économiques, le tissu associatif.

Ces collaborations sont essentielles pour construire des parcours cohérents et fluides pour les jeunes.

L'année a également été marquée par des évolutions importantes pour notre réseau (structuration et d'exigence de qualité).

Notre engagement dans la démarche de labellisation illustre notre volonté d'amélioration continue et reconnaît le professionnalisme de nos équipes. Je souhaite saluer l'implication et le professionnalisme de l'ensemble des équipes. Leur capacité d'adaptation, leur expertise et leur engagement quotidien sont au cœur de la qualité du service rendu. Dans un contexte exigeant, elles ont su maintenir un haut niveau d'accompagnement tout en intégrant les évolutions institutionnelles.

Les transformations en cours nous invitent à poursuivre nos efforts autour de plusieurs axes structurants :

- renforcer notre rôle dans le futur réseau pour l'emploi,
- développer encore notre capacité d'aller-vers,
- adapter nos pratiques aux besoins émergents des jeunes,
- consolider notre modèle partenarial et territorial.

Notre ambition reste la même : accompagner chaque jeune vers une insertion sociale et professionnelle durable.

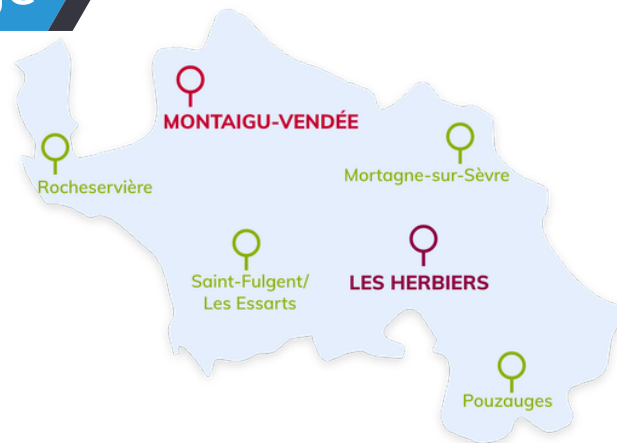
C'est ensemble élus, partenaires, professionnels que nous devons continuer à donner aux jeunes les moyens de réussir. Je remercie l'ensemble de nos partenaires, financeurs, administrateurs et équipes pour leur confiance et leur engagement aux côtés de la Mission Locale du Haut Bocage.



Bénédicte Gardin

La Mission Locale Haut Bocage

1 siège
1 antenne
7 permanences

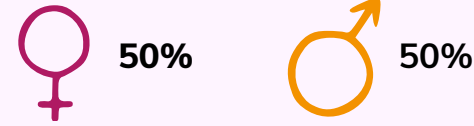


Profil des jeunes accompagnés par la MLHB

1456 jeunes ont été accompagnés en 2025
↗ en hausse par rapport à 2024 (+ 10%)



Caractéristiques

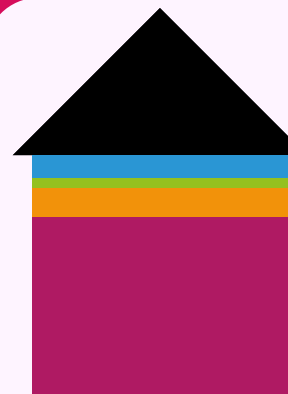


Âge

14% des jeunes sont mineurs
50% des jeunes ont entre 18 et 21 ans
33% des jeunes ont entre 22 et 25 ans

71% sont NEET *jeunes ni en emploi, ni en formation
54% ne sont pas inscrits à France Travail

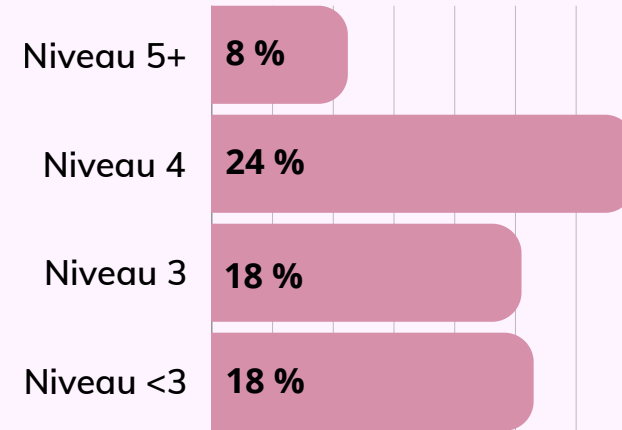
Logement



*logements d'urgence, jeunes nomades ou sans hébergement

Niveau scolaire

32% des jeunes ont un niveau BAC et plus (4/5+)



32% des jeunes n'ont pas de diplôme

Mobilité

36% ont le permis B
23% ont le permis AM



Accompagnement

Les événements



15 759
ACTUALITÉS en 2025

- 6 708 Entretiens individuels
- 1 045 Ateliers
- 1 116 Emails
- 676 Contacts téléphoniques
- 400 SMS
- 5 526 actions administratives

CEJ Contrat d'Engagement Jeune

175 jeunes entrés dans le dispositif
dont 62 % n'ont pas de diplôme



491 632,20 € d'allocations versées

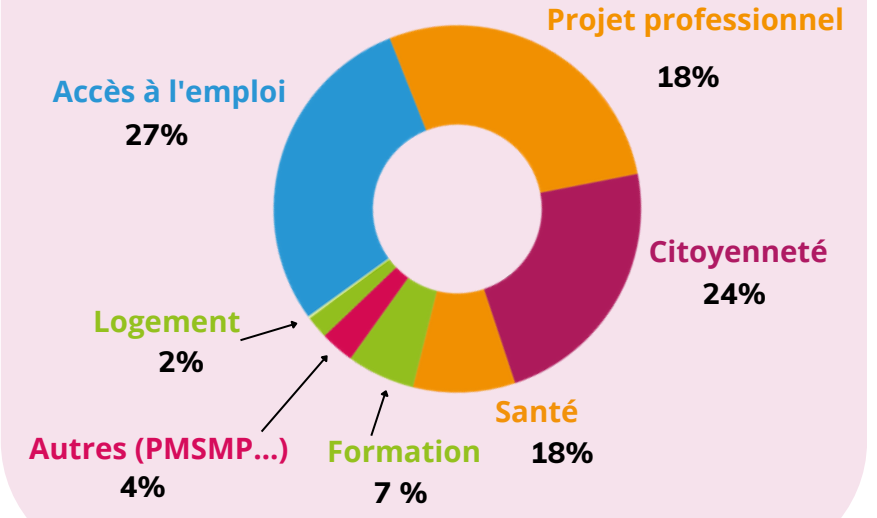
PACEA Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

321 jeunes entrés dans le dispositif

6 938 € d'allocations versées
21 jeunes concernés

Les thématiques d'accompagnement

Sur 6 535 propositions faites aux jeunes...



RPE Réseau Pour l'Emploi - orientation des jeunes vers la Mission Locale

502 nouveaux jeunes en parcours

Ce parcours s'appuie sur les éléments suivants :

- inscription généralisée et obligatoire de tous les demandeurs d'emploi auprès de France Travail
- la désignation, pour chaque demandeur d'emploi, d'un organisme référent
- la réalisation d'un diagnostic global
- la signature d'un contrat d'engagement, qui se traduit par une entrée CEJ ou PACEA pour les jeunes accompagnés par les Missions Locales



Âge

4 % sont mineurs
57% ont entre 18 et 21 ans
39% ont entre 22 et 25 ans

Profil des premiers accueils

712 jeunes en 2025
↗ +11% par rapport à 2024

70% sont NEET *jeunes ni en emploi, ni en formation
35% sont mineurs
59% ne sont pas inscrits à France Travail

Emploi

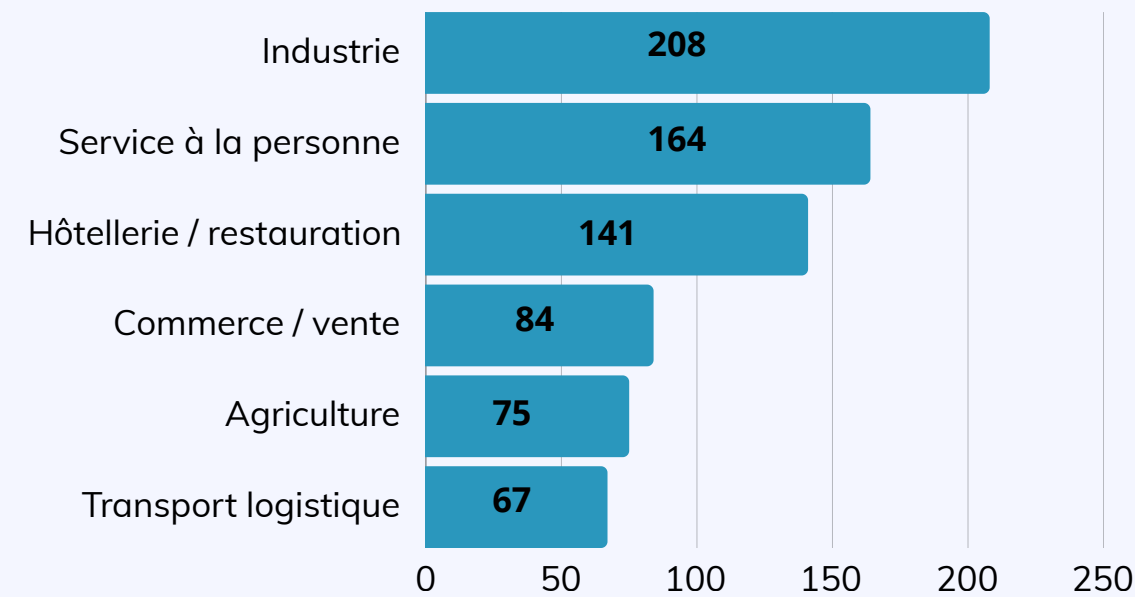
519 jeunes ont accédé à l'emploi en 2025

-5% par rapport à 2024

763 CDD dont 162 durables (+ 6 mois)
140 CDI



Les contrats sont signés principalement dans les domaines :



PMSMP

focus

335

PMSMP signées

58 %

secteur marchand

42 %

secteur non marchand

51 %

Découvrir un métier
ou un secteur
d'activité

34 %

Confirmer un projet
professionnel

15 %

Initier une démarche
de recrutement

Profil des jeunes en PMSMP

Caractéristiques



57%



43%

38% sont mineurs
49% niveau infra V et V sans diplôme
26% jeunes en CEJ
12% jeunes en PACEA



PMSMP

durée moyenne :
6.7 jours ouvrés

Taux de jeunes en emploi



Dans les 15 jours
après la PMSMP



Dans le mois
suivant la PMSMP



Dans les 3 mois
suivant la PMSMP

Social

Fond d'Aide aux Jeunes (Conseil Départemental de la Vendée)

2 741 € accordé (15 dossiers validés) dont 1756 € en
aides financières et 985 € en secours d'urgence
+ 46 entrées en chantier validées

Santé



223 RDV réalisés
d'écoute psychologique



71%



29%

Focus Action "Code de la route"

En référence à un des axes de notre projet stratégique « mettre en œuvre des actions de vie quotidienne », il a été décidé de proposer des actions autour de la mobilité dont une action collective visant à soutenir les jeunes dans leur préparation au code de la route.

Mise en œuvre

5 conseillères mobilisées

8 jeunes accompagnés

8 séances animées

20 heures d'accompagnement collectif

1 accès individuel à Code Rousseau
entre les séances



L'action a permis :



- une meilleure compréhension des notions du Code de la route ;
- la consolidation des connaissances sur des thèmes complexes (priorités, signalisation, distances d'arrêt, vocabulaire spécifique) ;
- une reprise de confiance dans les capacités d'apprentissage ;
- une remobilisation de certains jeunes dans leur parcours d'obtention du permis.

MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE



Rapport d'activité 2025

« ENSEMBLE, TOURNÉS VERS L'AVENIR! »